



Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la 1^{ère} compagnie de Tir à l'Arc de Thionville, le 9 octobre 2009 à 20h00

En tant que Président de l'association, Joseph DI LEO mène les débats. Il invite Olivier GRONOSTAJ à être secrétaire de séance.

Le Président ouvre la séance en souhaitant une chaleureuse et cordiale bienvenue aux membres présents. Il remercie tous ceux qui témoignent ainsi de leur intérêt pour la vie du club, en prenant un moment de leur temps libre pour assister à l'Assemblée Générale.

Le Président dresse ensuite le compte rendu d'activité de la saison passée. Il commence son propos en soulignant que les effectifs étaient en augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente, et forme le souhait que cette évolution se poursuive.

Il aborde ensuite le sujet de l'école de tir, en rappelant que le club a investi l'an dernier dans l'achat de 6 arcs de « pré-compétition », spécialement dédiés aux jeunes. Cette initiative a porté ses fruits, puisqu'on a pu constater un net regain d'intérêt pour l'activité, chez les jeunes ayant pu bénéficier de cette dotation.

Le déroulement de l'initiation des jeunes archers a été ponctuée par des passages de flèches, dont deux qui étaient associés à des événements annexes (concours interne, barbecue), qui ont été particulièrement appréciés.

Le Président souligne que toutefois, un certain nombre de dysfonctionnements ayant été constatés, l'Ecole de Tir a pris cette année de nouvelles orientations.

La vie du club a également été marquée par des manifestations comme le tir à l'oiseau, qui a permis de décerner le titre de Roy à Pascal BELLOT, et des rencontres conviviales au titre desquelles figurent le repas de la Saint Sébastien, la dégustation du beaujolais nouveau, et une journée barbecue qui fut tout particulièrement appréciée.

Un accent tout particulier est mis sur la journée Portes Ouvertes du 30 août, qui a permis de réunir 50 personnes autour de la passion et de la découverte du Tir à l'Arc.

La participation de l'association à la journée « Sport en Famille », à la kermesse de l'école Victor Hugo, et l'animation d'un stand de Tir à l'Arc à Veckring, lors du Rallye des gendarmes de la compagnie de Thionville, sont également rappelées.

Enfin, le Président attire l'attention de l'auditoire sur la remise du mérite sportif par la Ville de Thionville et l'Office Municipal des Sports à Gilbert, Christian, et à lui même, lors d'une cérémonie ayant eu lieu le 20 novembre 2008.

Le compte rendu d'activité est achevé en remerciant tous ceux qui se sont investis durant toute la saison passée pour que le club vive, et soit actif.

La parole est ensuite passée à Charles REUTENAUER, pour que ce dernier dresse rapidement le bilan sportif de l'année écoulée.

Ce dernier indique que 16 archers ont participé l'an dernier à au moins une compétition. Il souligne les bons résultats obtenus par les jeunes débutants lors des concours « spécial jeunes » qui leurs sont tout particulièrement dédiés.

Ainsi, les performances individuelles de Prudence, Valentin, et Thomas sont rappelées. Les très bons résultats de ce dernier sont particulièrement mis en exergue, puisqu'ayant conduit à son intégration avec Valentin au sein d'une formation « Elite » organisée par la Ligue.

Les résultats des adultes sont ensuite relevés, avec le titre de champion de Moselle obtenu par Pascal FROELIGER.

Après avoir fourni le détail des résultats obtenus, Charles conclut son propos en indiquant les places dans les classements nationaux et régionaux occupés par les différents compétiteurs du club.

Le Président remercie Charles pour ce compte rendu, et rappelle que même si la participation aux compétitions n'est pas un des objectifs prioritaires du club, cette dernière permet toutefois des échanges intéressants et enrichissants, qui doivent être favorisés.

La parole est ensuite repassée à Charles, en sa qualité de Trésorier du club, afin qu'il puisse présenter son rapport financier.

Les avoirs, les recettes, et les dépenses, sont successivement évoqués. Le détail des rentrées et des dépenses est ensuite fourni, et permet à l'Assemblée de constater un résultat négatif de 615,30 €.

La situation financière s'avère néanmoins saine, et lui permettra de continuer à participer à la prise en charges de certaines dépenses liées à la formation, et à la participation aux compétitions.

Sur demande du Président, l'Assemblée Générale donne ensuite quitus à l'unanimité au Trésorier, pour sa gestion des avoirs de l'association, durant la saison 2008/2009 :

Le Président évoque ensuite les motivations ayant conduit le comité de Direction à présenter à l'Assemblée Générale une proposition de modification des statuts, ayant pour objectif de les rendre plus opérationnels, et d'en modifier les articles obsolètes. La parole est passée à Olivier GRONOSTAJ pour l'examen de ce point de l'ordre du jour.

En préambule, ce dernier rappelle qu'une commission spéciale a mené des travaux préparatoires, conduisant à présenter un projet de modification des statuts au comité de direction. Celui en a débattu, et à amendé le projet initial, pour présenter en Assemblée Générale un projet finalisé.

Les nouveaux statuts sont ensuite détaillés, en reprenant pour chaque article son ancienne rédaction et la nouvelle. Des réponses sont formulées à chaque question.

L'assemblée Générale décide à l'unanimité d'adopter les nouveaux statuts de l'association, dont une copie est annexée au présent compte rendu. Ceux-ci deviennent opérants immédiatement, les formalités de dépôt au bureau des associations du Tribunal d'Instance de Thionville étant à mener sans délai.

Le point suivant de l'ordre du jour traite des élections au Comité de Direction.

Le Président indique que devant le constat d'un certain nombre de dysfonctionnements au sein du comité, provenant surtout de la répartition des rôles, des tâches, et du travail effectif fourni pour le club par les membres du comité, la majorité des membres non-démissionnaires d'office du comité de par leurs absences répétées, ont décidé de démissionner à l'occasion de cette Assemblée Générale, pour permettre l'apparition d'un nouveau comité qui aura pour tâche de travailler sereinement à l'avenir du club. Le cas particulier de Pascal FROELIGER, qui n'a pas souhaité adhérer à la démission collective, est réglé quand celui-ci indique qu'il est finalement démissionnaire, tout en étant candidat au prochain comité.

Avant de faire appel aux candidatures, Le Président informe l'Assemblée qu'il sollicite un nouveau mandat au comité directeur mais que compte tenu de nouveaux engagements professionnels, il ne lui sera pas possible d'assumer la présidence du club l'an prochain.

Il rappelle que ne sont éligibles que les personnes ayant plus de 6 mois d'ancienneté au club, et que ne sont électeurs que les membres de plus de 16 ans à jour de leur cotisation, les parents des membres de moins de 16 ans ne pouvant pas prendre part au vote.

L'appel à candidature permet de dresser la liste des 7 noms suivants :

- Joseph DI LEO
- Pascal FROELIGER
- Charles REUTENAUER
- Geneviève REUTENAUER
- Romain KUZMA
- Michel MUCK
- Olivier GRONOSTAJ

Le nombre de candidats étant inférieur au nombre de sièges à pourvoir, le Président sollicite l'autorisation de l'Assemblée pour procéder à un vote à main levée de l'intégralité des candidats.

Personne ne s'opposant à la procédure, le vote organisé permet de constater l'élection des 7 candidats dont la liste figure plus haut.

Avant de clore la séance, il est rappelé que le club dispose d'un site internet, qui aura pour vocation à devenir un véritable vecteur d'information pour ses membres, et qu'il met à la vente des polos siglés à ses armes, pour un tarif extrêmement modeste.

Pascal FROELIGER intervient pour demander si le repas de la Saint Sébastien aura lieu durant cette nouvelle saison. Il lui est répondu que ce point est du domaine du comité de direction, et non de l'Assemblée Générale.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale à 20h45, en invitant les membres présents à se retrouver autour du verre de l'amitié.

Le secrétaire de séance

Olivier GRONOSTAJ